



Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Catégories A1 et A2

Formation théorique

L'auto-école propose des tests d'évaluation en ligne sur le site : <https://public.codesrousseau.fr/>
(Code Moto) - Sans enseignant

Série de 40 questions et/ou vidéo conforme à l'examen du code moto portant sur 9 thèmes :

1. Le conducteur ;
2. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
3. La route ;
4. Les autres usagers de la route ;
5. La réglementation générale ;
6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
9. Les premiers secours

Organisation des cours théoriques :

- Avec login et code d'accès remis lors de l'inscription.
- Horaires libres.
- Séries de tests d'évaluation conformes à la banque de questions officielles.
- Des situations de conduite 100% réelles.
- Suivi des élèves sur Easysystème afin de compléter les connaissances si besoin.

Formation pratique

Organisation et horaires des cours pratiques :

- Les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que votre niveau pratique est suffisant des cours en circulation sont organisés.
- Les cours pratiques sont individuels et/ou collectifs
- Du mardi au samedi de 8h00 à 20h00

Ces informations sont consultables et imprimables sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/sevres/drive-sv>.



Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Catégorie AM

La formation AM d'une durée de 8h est dispensée sur au moins 2 jours et se déroule en 5 phases :

1. Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)
2. Conduite hors circulation (1 heure minimum de formation)
3. Code de la route
4. Conduite sur voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum de formation)
5. Sensibilisation aux risques (1 heure)

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal doit être présent.

Organisation de la formation théorique et pratique :

Formation théorique

Les apports théoriques sur le code de la route se font en parallèle des cours pratiques.

Ces cours portent sur :

- La signalisation
- Les règles de circulation
- Le positionnement de véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

La sensibilisation aux risques est organisée sur rendez-vous.

Cette séquence peut porter sur :

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

Formation pratique

- Les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que vous maîtrisez le maniement du cyclomoteur des cours en circulation en agglomération sont organisés.

- Les cours pratiques sont individuels et organisés du mardi au samedi de 8h00 à 20h00

Ces informations sont consultables et imprimables sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/sevres/drive-sv>.